

CLEVELAND CONTRE WALL STREET



Presse

André-Paul Ricci / Tony Arnoux / Florence Narozny

6, Place de la Madeleine - 75008 Paris

Tel : 01 40 13 98 09 / 01 49 53 04 20

Tony Arnoux : 06 80 10 41 03 • Florence Narozny : 06 86 50 24 51

apricci@wanadoo.fr / florence.narozny@wanadoo.fr

Distribution

Les Films du Losange

22, avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 Paris

Tél : 01 44 43 87 15 / 16 / 17

Fax : 01 49 52 06 40

www.filmsdulosange.fr

à Cannes

5, rue du Batéguier - 06400 Cannes

Tél : 04 93 39 27 73

Production

Les films Pelléas

25, rue Michel le Comte - 75003 Paris

Tél : 01 42 74 31 00

Fax : 01 42 74 41 00

lesfilmspelleas@pelleas.fr

www.pelleas.fr

SORTIE LE 18 AOÛT 2010

LES FILMS PELLÉAS et SAGA PRODUCTION présentent



CLEVELAND CONTRE WALL STREET

Un film de **JEAN-STÉPHANE BRON**

Photos & dossier de presse téléchargeables sur www.filmsdulosange.fr

2010 • France / Suisse • 1h38 • Couleur • 35mm – 1.85 • Dolby SRD



Photo © Christopher Fiet

SYNOPSIS

Le 11 janvier 2008, Josh Cohen et ses associés, avocats de la ville de Cleveland, assignent en justice les 21 banques qu'ils jugent responsables des saisies immobilières qui dévastent leur ville. Mais les banques de Wall street qu'ils attaquent s'opposent par tous les moyens à l'ouverture d'une procédure.

Cleveland contre Wall Street raconte l'histoire d'un procès qui aurait dû avoir lieu. Un procès de cinéma, dont l'histoire, les protagonistes et leurs témoignages sont bien réels. ■



Photo © Christopher Fiet

ENTRETIEN AVEC JEAN-STÉPHANE BRON

► / Quelle est l'origine de "Cleveland contre Wall street" ?

Dans mon précédent documentaire « *Le Génie helvétique* » j'ai essayé de filmer un processus démocratique, à travers les travaux d'une commission parlementaire, en charge d'une loi sur le génie génétique. Ce film montrait comment les forces économiques étaient à l'œuvre derrière le politique, comment elles l'influençaient, le fragilisaient. C'est comme ça que j'ai commencé à m'intéresser à l'économie : après avoir filmé la « démocratie en action », je me suis dit que j'allais essayer de filmer le « capitalisme en action ». C'est cette formule qui a guidé mes pas.

/ Comment passe-t-on de ce désir initial à sa concrétisation ?

Je ne connaissais rien à la finance, ni à l'économie. Mais j'avais le sentiment que ces forces avaient pris le pas sur toutes les autres forces, politiques, idéologiques, et que nous nous trouvions à un point de rupture. Bien sûr, je ne me doutais pas que les marchés boursiers allaient s'effondrer ! J'avais simplement l'intuition que quelque chose allait

se passer. J'ai fait des recherches pendant 3 ans, effectué de nombreux voyages, pour trouver un espace où puissent s'incarner ces puissances abstraites, si volatiles, et si peu cinématographiques. Un jour, j'ai lu une brève indiquant que la ville de Cleveland portait plainte contre les banques impliquées dans l'affaire des *subprimes*. Deux semaines plus tard, j'étais sur place. Six mois plus tard, la crise est arrivée, avec la chute de Lehman Brothers, l'effondrement de la bourse américaine, la contamination au reste du monde. Au même moment, j'ai fait la connaissance de Josh Cohen et de Barbara Anderson. Ces deux rencontres ont été déterminantes. Je trouve qu'ils personnifient vraiment cette ville, son esprit de résistance... Cleveland s'attaquant à Wall Street, c'est l'éternelle histoire de David contre Goliath.

/ Chaque film appelle de votre part la mise en place d'un dispositif bien établi...

« *Le Génie helvétique* » était une sorte de thriller politique. « *Cleveland contre Wall Street* » est l'occasion de revisiter le film de procès, où de manière très classique s'affrontent les forces du Bien et du Mal. Les procès servent



en général à établir des faits, de manière incontestable. Ils éclairent aussi les événements antérieurs en posant une question simple : « que s'est-il passé ? ». Ici, on se situe davantage dans une enquête, où l'on remonte petit à petit une chaîne de responsabilité. Une chaîne qui ne dit pas LA vérité – les origines de cette crise sont infiniment complexes – mais UNE vérité, celles de ces sept témoins.

/ Pourquoi avoir voulu remettre en scène ce procès ?

Quand j'ai compris que le procès réel n'aurait pas lieu, je me suis dit que c'était une chance. Cela me permettait d'ordonner les choses selon mon désir. En se dérobant, la réalité m'ouvrait le champ du cinéma...

/ Si vous avez vous-même organisé ce procès, est-ce que votre film n'est pas autant une fiction qu'un documentaire ?

Même si il y a une part de mise en scène évidente, le film se situe clairement dans le registre du documentaire : mes protagonistes ne jouent pas un rôle, ils ne se sont pas mués en « acteurs ». Ils ne disent pas un texte, ils expriment leur vérité. Ils témoignent. Et puis rien n'était prévu, écrit ou répété : je découvrais les témoignages au moment où nous tournions. Tout comme j'ai découvert le verdict en filmant les délibérations...

/ Comment avez-vous choisi les témoins ?

Cette histoire de *subprime*, peu de gens y ont réellement compris quelque chose... Mon envie était de rendre cela intelligible, en explorant les racines du mal, qui ne sont ni techniques, ni financières. Il me fallait pour cela des personnages très définis, des types, intéressants en soi, mais qui incarnent aussi quelque chose de plus large, des rouages de la société, des idées. J'ai voulu faire se rejoindre sur la « scène » du tribunal des effets et des causes : d'un côté, un homme qui va perdre sa maison, de l'autre, un idéologue de la dérégulation des marchés. Il y a bien entendu une dimension métaphorique à ce procès qui se déroule sous les yeux d'un personnage bien particulier : Barbara Anderson. « The lady in red », cette dame en rouge, incarne pour moi une certaine idée de résistance, de révolte.

/ Faisiez-vous donc plusieurs prises, comment interveniez-vous dans ce processus ?

Mes interventions ont surtout porté sur la compréhension des débats pour le spectateur. Il fallait éviter de s'égarer, de se perdre dans des informations trop techniques. Il fallait que la parole reste vivante, incarnée. C'est dans ce sens que je dirigeais l'action, que je faisais reprendre. Pour moi le documentaire, le cinéma du réel, ne se limite pas à l'observation et à la captation. Il implique le recours à la mise en scène, il implique le montage, fondamental ici, où tout se réinvente. La réalité, c'est un point de départ pour aller ailleurs.

/ Concrètement, comment s'est mis en place ce dispositif ?

Le film repose sur un principe d'interrogatoire et de contre-interrogatoire, sur la confrontation de deux points de vue, par témoin interposé. Nous avons tourné à deux caméras montées sur de petits rails de travelling. Le principe que nous nous étions fixé était d'être le plus possible dans l'axe du regard des protagonistes pour créer un effet de transparence entre eux et le spectateur.

/ Comment s'est déroulé le tournage ?

Pendant près d'une année, dans l'attente du «vrai» procès, j'ai effectué de nombreux voyages à Cleveland, j'ai beaucoup tourné en petite équipe. Cela m'a permis de



rencontrer beaucoup de monde, de connaître la ville. Ceci m'a été très utile pour trouver les membres du jury et cela m'a aussi laissé du temps pour recruter les témoins. Le tournage proprement dit a pris trois semaines. Parfois, il y avait plus de 70 personnes sur le plateau. D'un point de vue logistique, c'était aussi lourd qu'une fiction, il y avait des feuilles de services, des horaires de tournage, une cantine... Et en même temps, je mesurais la fragilité extrême de toute cette entreprise. Je n'étais même pas sûr que les témoins viendraient. Deux semaines avant le début du tournage, je n'avais pas encore de famille prête à venir témoigner. Il fallait du courage pour oser venir affronter le regard des autres dans ce tribunal. Perdre sa maison est associé à un sentiment de honte...



/ On a le sentiment que les choses se disent ici et maintenant...

Oui, je voulais que quand l'avocat Josh Cohen demande : « Êtes-vous sur le point de perdre votre maison ? » Que le témoin réponde : « Oui ». Et que cela soit vrai... Faire coïncider cette vérité-là, ce présent, avec la réalité toujours mouvante d'un tournage n'était pas simple.

/ Comment Josh Cohen, l'avocat de Cleveland, a réagi lorsque vous lui avez parlé du projet ?

Josh a en lui une colère et une révolte qui vont grandissant à mesure qu'il vieillit, je me suis beaucoup identifié à ça... Je crois que pour lui, participer à ce procès que la réalité lui refusait était une façon symbolique d'obtenir réparation.

/ Et comment avez-vous fait pour trouver un avocat pour la partie adverse ?

Il était fondamental que Josh Cohen ait un adversaire très fort, qui en impose à la fois physiquement et intellectuellement. C'est par Peter Wallison, le dernier témoin, conseiller à la Maison Blanche sous Reagan, que j'ai trouvé l'avocat de la défense. Je lui ai simplement demandé qui pourrait être son avocat et le défenseur du système. Il m'a recommandé à des amis à lui... Ensuite, j'ai fait un casting, tout cela était assez épique. Quand j'ai rencontré Keith Fisher, j'ai immédiatement su que c'était lui. Je crois qu'il a accepté par conviction, mais aussi par challenge intellectuel.

/ Quel rapport entretenez-vous avec le documentaire et avec la fiction ? Est-ce que vous cherchez une forme qui les rendrait indissociables ?

Non, je ne crois pas. «*Cleveland contre Wall Street*» s'inscrit dans le champ du documentaire, même si son dispositif formel est nourri par les outils de la fiction. Mais il est vrai que je trouve intéressant quand fiction et documentaire s'inspirent l'un l'autre pour explorer de nouveaux territoires. Il me semble que c'est ce cinéma des frontières qui parle le mieux de notre époque, et qui est capable de se réapproprier les questions politiques.





Photo © Christopher Fiet

BARBARA ANDERSON

Née à Cleveland dans une famille nombreuse, elle est une des premières femmes noires à venir s'installer avec sa famille à Slavic Village, alors dominé par une population blanche. Sa maison sera incendiée à de nombreuses reprises, jusqu'au jour où les assurances refuseront de payer. Elle doit se résoudre à emprunter. Un courtier lui vend un prêt à taux variable... Très vite, les intérêts vont grimper en flèche. Barbara ne peut plus payer, on menace de saisir sa maison. Pour la sauver, elle engage alors un combat qui va durer plusieurs années. Elle alerte l'opinion, alerte des amis, mobilise d'autres personnes autour d'elle. Dans sa rue, dans son quartier, elle devient le fer de lance du combat contre les *subprimes*. Autour d'elle, les maisons sont abandonnées une à une par ses voisins, incapables de rembourser leur crédit. Le quartier se vide... Slavic Village sera d'ailleurs considéré comme le *ground zero* de la crise des *subprimes*. Barbara ouvre alors un Street Club, une petite cellule militante, chargée de maintenir en état ces rues qui deviennent rapidement la proie des gangs et des dealers. Depuis plusieurs années, elle est active au sein de l'organisation militante ESOP (Empowering and Strengthening Ohio's people) qui mène des actions directes au siège des banques pour forcer ces dernières à négocier avec les propriétaires. ■

LES TÉMOINS



ROBERT KOLE

Policier, ex-membre de la Brigade d'expulsion. Il a procédé à des centaines d'expulsions, jusqu'à 10 par jour. Dévasté par les saisies immobilières, East Cleveland, son quartier d'enfance, a aujourd'hui quasiment disparu.



KURTIS RODGERS KUSHEN

12 ans, fan des *Cavaliers*, l'équipe de basket de Cleveland. Rêve de devenir avocat.



FREDERICK KUSHEN

Agent de maintenance, il travaille de nuit, mais aussi souvent le jour, pour nourrir sa famille, payer ses dettes et tenter de sauver sa maison.



RAYMOND VELEZ

Travailleur du bâtiment, il vit pendant 12 ans dans une maison achetée 26'000 \$, sur laquelle il contractera deux emprunts successifs par l'intermédiaire d'un courtier.



KEITH TAYLOR

Ex-dealer, ex-courtier en prêts hypothécaires. Payé à la commission, il a vendu des *subprimes* par centaine.



MICHAEL OSINSKI

Auteur d'un logiciel qui facilitera la transformation d'hypothèques en produits financiers. Son programme deviendra un standard pour toutes les banques du monde. Se décrit comme ayant participé à « la bombe qui a fait exploser Wall Street ».



TONY BRANCATELLI

Conseiller municipal, représentant de Slavic Village. Il est parmi les premiers à dénoncer ces prêts non régulés, dont il pressent les effets dévastateurs.



PETER WALLISON

Avocat, ancien conseiller à la Maison Blanche sous Reagan, il est un théoricien influent de la dérégulation des marchés financiers et l'un des principaux animateurs d'un *think tank* conservateur et ultra libéral, *The American Enterprise Institute*.

LE JUGE



Photo © Christopher First

THOMAS J. POKORNY

Né à Cleveland, le Juge Pokorny a fait toute sa carrière au sein de la Common Pleas Court du comté de Cuyahoga, à Cleveland. Il a jugé autant des affaires civiles que pénales, notamment d'importants procès criminels.

L'AVOCAT DES BANQUES



Photo © Christopher First

KEITH FISHER

Avocat et professeur de droit, il a pratiqué à Washington pendant presque toute sa carrière au sein de différents cabinets de renoms. Spécialisé dans les réglementations, les fusions et acquisitions bancaires, il représente différents dirigeants et administrateurs de services financiers dans des conflits pénaux et civils. Marié, il vit à Chicago. Keith Fisher est un joueur d'échecs passionné.

LES AVOCATS DE LA VILLE



Photo © Christopher First

JOSH COHEN

Avocat, marié, père de 3 enfants. Démocrate, engagé, il est le fondateur du cabinet Cohen, Rosenthal et Kramer, basé à Cleveland et spécialisé dans les litiges civils complexes. Avec ses associés, il a été à l'initiative de nombreuses plaintes collectives (*class action*) notamment dans des cas de défense des consommateurs et de conflits du travail notamment. Son cabinet est désigné par la ville de Cleveland pour mener une action en justice contre 21 banques ayant participé à la titrisation de prêts *subprimes*. Face à lui, plus d'une centaine d'avocats engagés par les banques tentent de freiner la procédure. Josh se décrit comme un « Clevelander », fier de cette ville qu'il aime profondément, « malgré le mauvais temps et ses équipes sportives malchanceuses ». Il est un fervent supporter des *Indians*, l'équipe de baseball locale.



Photo © Christopher First

KATHLEEN ENGEL

Ancienne avocate, mariée et mère de deux enfants. Professeuse de droit réputée, elle est une autorité en matière de réglementation des prêts hypothécaires. Consultante pour la Réserve fédérale américaine, spécialiste des *subprimes*, elle fait partie de l'équipe de Josh Cohen qu'elle conseille tant d'un point de vue stratégique que juridique. Elle a publié un ouvrage de référence intitulé « The Subprime Virus ».



Photo © Christopher First

MARK STANTON

Avocat pénaliste, opposant à la peine de mort, il fait partie de l'équipe mise en place par Josh Cohen. Ses colères légendaires et sa science des prétoires font de lui un avocat à la fois craint et reconnu.



Photo © Christopher Feet

LE JURY

IRENE MORROW

Retraitée, membre active du Parti Républicain. Participe au mouvement patriotique et conservateur « Tea Party ».

ALEXIS FLANAGAN WILLIAMS

Mère de 3 enfants, célibataire, elle travaille pour moins de huit dollars de l'heure.

FREDERICK WILSON « COACH FRED »

Il vit dans une rue où une maison sur deux est abandonnée. Ancien champion poids lourd, il a ouvert un centre de boxe pour les enfants de son quartier.

JIM GALLAGHER

Militaire de carrière, son fils combat en Irak.

MOHAMMED GHRIB

A quitté le Maroc avec l'espoir de faire fortune. Il a perdu sa maison et veut partir en Californie « pour tout recommencer ».

ANGELA JUSTIN

Amie d'Irene et membre du mouvement patriotique et conservateur « Tea Party ».

ZENON DOMANSKI

Immigré polonais, il voit dans l'Amérique, « un pays de liberté où tout est encore possible ».

BARBARA SIMMONS

Habitante de Slavic Village. Son rêve : devenir propriétaire de la petite maison où elle habite.

LISTE TECHNIQUE

Réalisation **JEAN-STÉPHANE BRON**
Image **JULIEN HIRSCH**
Montage **SIMON JACQUET**
Son **JEAN-PAUL MUGEL, BENOÎT HILLEBRANT, STÉPHANE THIÉBAUT**
Assistante mise en scène **ISABELLE ZAMPIERO**
Direction de production **ADRIAN BLASER**
Produit par **ROBERT BONER (SUISSE) ET PHILIPPE MARTIN (FRANCE)**

Production **LES FILMS PELLÉAS / SAGA PRODUCTION**
Une coproduction **FRANCE / SUISSE**

En coproduction avec
et de

Avec le soutien de
Avec la participation du
et de
et le soutien du
et du

Distribution France
Ventes à l'étranger

Ce film a bénéficié du
ARTE FRANCE CINÉMA, JOUROR PRODUCTIONS
LA TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE-UNITÉ DES FILMS DOCUMENTAIRES
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE, SECTION CINÉMA
CENTRE DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE
CANAL +, CINÉCINÉMA
FONDS CULTUREL DE SUISSIMAGE
FONDS REGIO FILMS ET DE REGIO DISTRIB
LES FILMS DU LOSANGE
FILMS DISTRIBUTION
FONDS D'AIDE À L'INNOVATION AUDIOVISUELLE DU CENTRE NATIONAL
DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE



Photo © Christopher First



Photo © Luc Chassat

JEAN-STÉPHANE BRON

Né en 1969 à Lausanne, Jean-Stéphane Bron est diplômé de l'Ecole cantonale d'Art de Lausanne (ECAL). Après **Connu de nos services** et **La bonne conduite**, il réalise pour le cinéma **Le génie helvétique**, un des succès majeur du cinéma suisse. Ses films documentaires ont été distingués en Europe et aux Etats-Unis, où ils ont obtenus de nombreuses récompenses, notamment le *Prix Original vision* du New York Times. En 2006 il est l'auteur de **Mon frère se marie**, son premier film de fiction. **Cleveland contre Wall Street** est son quatrième long-métrage. ■

1997	CONNU DE NOS SERVICES	Documentaire (1h15)
1999	LA BONNE CONDUITE	Documentaire (54mn)
2003	LE GÉNIE HELVÉTIQUE	Documentaire (1h30)
2006	MON FRÈRE SE MARIE	Fiction (1h30)
2010	CLEVELAND CONTRE WALL STREET	Documentaire (1h38)

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DES FILMS DU LOSANGE SUR

Site internet

www.filmsdulosange.fr

Twitter

www.twitter.com/filmslosange

Facebook

www.facebook.com/lesfilmsdulosange

YouTube

www.youtube.com/RegineVial

DailyMotion

www.dailymotion.com/LosangeWeb